

## Comment prescrire ? Qui fournit les fiches de prescription ?

- Seuls le Pôle Emploi, Cap Emploi et les Missions locales sont habilités à prescrire dans le cadre de ce marché à partir de fiches de prescription fournies par la DRTEFP.
- Le Rhône est divisé en 4 lots, à partir des 4 ZTEF (Zone Territoriale Emploi Formation). Pour chaque lot, un ou plusieurs organismes de formation en groupement réceptionne les prescriptions et assure la formation. Cf. zones et contacts à l'intérieur de cette plaquette.
- En cas de modification ou de renouvellement, le prestataire doit retourner la fiche de prescription au prescripteur pour validation.

## Que prescrire ?

L'offre de formation du marché se découpe en 3 modules en fonction des besoins et des personnes. A chaque module prescrit est associé un positionnement spécifique assuré par l'organisme de formation. C'est lors de ce positionnement que seront précisées les compétences clés spécifiques à travailler. Le prescripteur doit se poser 2 questions pour orienter correctement le stagiaire :

### 1. Quels sont les OBJECTIFS du stagiaire ? Vers quel MODULE l'orienter ?

Le stagiaire a des objectifs...	Opérationnels et concrets liés aux facteurs de réussite d'insertion socio-professionnelle	Professionnels Pour réaliser son projet	De qualification professionnelle
Il souhaite ...	Répondre à des besoins immédiats (gérer son budget ou maîtriser les écrits du quotidien), réhabiliter sa formation, être soutenu dans sa démarche d'insertion socio-professionnelle.	Accéder directement à un emploi.	Entrer dans une formation qualifiante, obtenir un diplôme ou passer un concours.
Il est de niveau...	Niveau VI ou V bis → Il a peu recours à la formation continue, émet des réserves.	Niveau VI à V	Niveau VI à V
Je prescris ...	<b>MODULE 1</b>	<b>MODULE 2</b>	<b>MODULE 3</b>

### 2. Quelle est la DISPONIBILITE du stagiaire ? Combien d'heures lui prescrire ?

Le stagiaire est disponible par semaine :	MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3
Une ½ journée	40 heures	40 heures	40 heures
Deux ½ journées	80 heures	80 heures	80 heures
Plus de deux ½ journées	-	-	120 heures
<b>Total maximum des renouvellements</b>	120 heures	200 heures	280 heures

Les heures prescrites s'étalent sur environ 3 mois, 4 mois maximum.  
Chaque module est renouvelable 3 fois dans la limite indiquée.

### Pour toute autre question complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

Centre Ressources Savoirs et Compétences Rhône  
185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne  
Tel. : 04 78 94 82 97 - [savoirs.compétences.rhone@orange.fr](mailto:savoirs.compétences.rhone@orange.fr)



## Présentation du MARCHE COMPETENCES CLES Information auprès des prescripteurs du Rhône

**Objet :** Développer une offre de formation axée sur l'acquisition ou l'actualisation des « compétences clés » nécessaires à une meilleure insertion professionnelle des personnes vulnérables sur le marché de l'emploi de faible niveau de qualification.

**Durée et fréquence :** Démarrage en septembre 2009. Marché d'un an renouvelable deux fois  
Dispositif à entrées et sorties permanentes.

### Les compétences clés :

- C'est ce que l'on appelle couramment les savoirs de base : lire, écrire, compter ou parler une langue. C'est aussi savoir se servir des outils modernes de communication, comprendre et user des codes qui permettent d'être un citoyen actif.
- Les 5 compétences clés qui peuvent être développées dans ce dispositif sont :
  1. **La communication en français**
  2. **La communication en langues étrangères**
  3. **La compétence mathématique et en sciences et technologies**
  4. **La compétence numérique (usage des TIC, informatique)**
  5. **La compétence « apprendre à apprendre ».**

### Public concerné :

Ce dispositif est à destination des personnes scolarisées en langue française :

- demandeurs d'emploi,
- jeunes (entre 16 et 25 ans) sortis du système scolaire sans diplôme,
- personnes handicapées,
- **de niveaux IV, V, V bis et VI à hauteur minimum de 80 %**
- **qui ont un projet d'insertion dans l'emploi** nécessitant une acquisition ou une remise à niveau dans les domaines des compétences clés.

Pour eux, la formation est gratuite mais n'est pas rémunérée.

Toute autre personne qui a les mêmes besoins peut intégrer les formations mais ne bénéficie pas de la prise en charge par la DRTEFP.

La formation des salariés de droit commun relève de la responsabilité de l'employeur. Les salariés ne sont pas concernés sauf lors d'une démarche individuelle hors connaissance de l'employeur dans la limite de 10% des effectifs prévus.

Les personnes nécessitant une réponse de formation de type « français langue étrangère » ou alphabétisation ne relèvent pas du programme Compétences clés. Elles relèvent en premier lieu des dispositifs de formation linguistiques dédiés menés par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII, anciennement ANAEM).

**DISPOSITIF COMPETENCES CLES – RHONE (M1, M2, M3 = Module 1, 2, 3)**

N°lot	Nom ZTEF	OF titulaire	Sites d'exécution (couvrant toute la ZTEF concernée)	Adresses et prestataires	Prestation	Contact – GUICHET UNIQUE Envoi fiche prescription
69.1	Beaujolais élargi	IFPA	<b>VILLEFRANCHE-SUR-SAONE</b>	<b>IFPA</b> 171 av. Théodore Braun 69400 Villefranche sur Saône	M1M2M3	Dominique GENTY Tel. : 06 80 48 25 88 Fax : 04 74 68 04 28 <a href="mailto:competencescles@ifpa-formation.com">competencescles@ifpa-formation.com</a> Une fois prescrit, se présenter sur les plages d'accueil suivantes : - Villefranche : M1 : mardi à 15h / M2-M3 : vendredi à 10h - Tarare : jeudi à 10h - Amplepuis : jeudi à 15h à partir d'octobre
			<b>TARARE</b>	<b>IFPA</b> 3 rue de Belfort 69170 Tarare	M1M2M3	
			<b>AMPLEPUI</b>	<b>IFPA - MJC</b> 10 rue de Belfort 69550 Amplepuis	M1M2M3	
69.2	Est Lyonnais	ACFAL avec SAFORE et CEFRA	<b>VENISSIEUX</b>	<b>ACFAL Formation</b> Bât 31 – Parc du Moulin à Vent 69200 Vénissieux	M2M3	Ingrid BISSUEL-CHALON Tel. : 0810 100 161 (N°azur) Fax : 04 78 68 27 54 <a href="mailto:competencescles@acfal.com">competencescles@acfal.com</a>  Après réception de la fiche de prescription, le bénéficiaire est convoqué à un rendez-vous avec l'OF concerné.
			<b>SAINT PRIEST</b>	<b>SAFORE</b> 49 rue Léo Lagrange 69200 Vénissieux	M1	
			<b>VAULX-EN-VELIN</b>	<b>ACFAL Formation</b> 23 rue du 8 mai 1945 69800 Saint Priest	M1M2M3	
			<b>BRON</b>	<b>ACFAL Formation</b> 18 rue des Verchères 69120 Vaulx-en-Velin	M1M2M3	
				<b>CEFRA</b> 240 av. du Général de Gaulle 69500 Bron	M2M3	
	<b>SAFORE</b> 240 av. du Général de Gaulle 69500 Bron	M1				
69.3	Grand Lyon Centre et Nord	IFRA avec CFEU, Instep, Greta Ampère et Greta Tertiaire	<b>VILLEURBANNE</b>	<b>IFRA</b> 109 rue du 1 <sup>er</sup> mars 1943 69100 Villeurbanne	M1M2M3	Elisabeth ALVES Tel : 04 72 69 85 70 Fax : 04 72 69 85 71 <a href="mailto:fra.dacc.grandlyon@orange.fr">fra.dacc.grandlyon@orange.fr</a>  Après réception de la fiche de prescription, le bénéficiaire est convoqué à un rendez-vous avec l'OF concerné.
			<b>LYON 2e</b>	<b>Greta Ampère - Pôle Brossolette</b> 161 cours Emile Zola 69100 Villeurbanne	M1M2	
			<b>LYON 3e</b>	<b>Greta Ampère - Pôle Bourse et Espace Langues</b> 27 rue Gentil 69002 Lyon	M2M3	
			<b>LYON 8e</b>	<b>IFRA</b> 8 rue de l'Epée 69003 Lyon	M1M2M3	
			<b>LYON 9e</b>	<b>CFEU</b> 39-41 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon	M1M2M3	
			<b>RILLIEUX-LA-PAPE</b>	<b>INSTEP</b> - Immeuble Lyon Ouest - Duchère Château 100 rue des Fougères 69009 Lyon	M1M2M3	
				<b>IFRA</b> 1 rue Nicolas Boileau 69140 Rillieux-la-Pape	M1M2M3	
			<b>NEUVILLE-SUR-SAONE</b>	<b>Greta Tertiaire</b> - Lycée A. Camus 2179 av. de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape	M1	
				<b>Greta Tertiaire</b> Lycée Rosa Parks 69250 Neuville-sur-Saône	M2M3	
				<b>CFEU – OCC</b> 11 av. Gambetta 69250 Neuville-sur-Saône	M2M3	
69.4	Rhône Sud et Ouest	Greta Ampère avec CFEU, IFRA et COPAMO	<b>OULLINS</b>	<b>Greta Ampère</b> 20/28 rue Auguste Blanqui 69600 Oullins	M1M2M3	Véronique LACOSTE Tel. : 04 78 07 05 88 Fax : 04 72 24 25 40 (privilégier le mail) <a href="mailto:greta-ampere-site-grigny@ac-lyon.fr">greta-ampere-site-grigny@ac-lyon.fr</a>  Après réception de la fiche de prescription, le bénéficiaire est convoqué à un rendez-vous avec l'OF concerné.
			<b>PIERRE BENITE</b>	<b>IFRA</b> 44 rue Charles de Gaulle 69310 Pierre Bénite	M1M2	
			<b>GRIGNY</b>	<b>Greta Ampère</b> 36 av. des Arrondières 69520 Grigny	M1M2M3	
			<b>TASSIN</b>	<b>CFEU</b> 6 rue de la Liberté 69160 Tassin-la-Demi-Lune	M1M2	
			<b>MORNANT</b>	<b>Espace Emploi COPAMO</b> Bd du Pilat 69440 Mornant	M2M3	